

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 12 novembre 2025

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 29 octobre 2025 et le 12 novembre 2025 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Cinq réglementations des boisements dans le département de l'Isère (38)
- Modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Claveyson (26)
- Révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles de la commune de Virieu-le-Grand (01)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Denis-lès-Bourg (01)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Polliat (01)
- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de La Perrière (commune nouvelle : Courchevel) (73)
- Réaménagement du plateau d'Agy et mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Sigismond (74)
- Implantation d'une unité de fabrication de pâte à papier à Annonay (07)
- Implantation d'un parc agrivoltaïque sur la commune d'Allan (69)
- Modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de Sainte-Agathe-la-Bouteresse (42)

Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08

Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Domarin (38)

DÉCISIONS DÉLIBÉRÉES

- Révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de l'Arve et prescription du plan de prévention des risques naturels prévisibles de la commune de Bonneville (74)
- Révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de l'Arve et prescription du plan de prévention des risques naturels prévisibles de la commune d'Ayze (74)

AVIS CONFORME DÉLIBÉRÉ

- Modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Theizé (69)

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>